



# Les échos de St Jean

2<sup>nd</sup> semestre 2009

## Les articles principaux

- Les travaux dans la commune
- Les projets d'assainissement
- Comptages et relevés de vitesse sur la RD113.
- Les « molocks »
- Les relais postaux
- Les coupes affouagères
- La paroisse Saint Pierre-Julien Eymard

## Le coin des associations

Comité des fêtes  
Foyer culturel  
L'ACCA

## L'état civil

## L'édito

### A quelle sauce serons-nous mangés ?

Commission Balladur, mission du sénateur Belot, l'association des Maires, gouvernement, départements, régions, et quelques autres, jamais autant de bonnes fées ne se seront penchées sur une réforme.

Il faut dire, que ce n'est pas tous les jours que l'on réforme les institutions.

Si les médias retiennent essentiellement la diminution du nombre d'élus, ces changements auront beaucoup d'autres conséquences, plus importantes pour nous, petites communes.

L'empilement des couches administratives, né de la décentralisation (communes, communautés de communes, départements, régions, Etat, Europe) était devenu trop complexe et cette réforme est nécessaire.

Le regroupement des structures autour de 2 pôles, l'un département/région et l'autre communautés de communes/communes, devrait amener à clarifier les compétences et à supprimer des instances devenues obsolètes (syndicats intercommunaux, pays).

Le regroupement département/région entrainera la création d'un nouvel élu local, le conseiller territorial, qui siègera à la fois au conseil général et à la région.

La carte de l'intercommunalité devra être achevée pour 2014, avec aucune communauté de communes inférieure à 5 000 habitants, ce qui aura pour conséquence le regroupement de trois communautés : Matheysine, Corps et Valbonnais.

L'élection du conseil municipal se fera au scrutin proportionnel de liste dès 500 habitants et le maire siègera automatiquement à la communauté de communes.

Le conseil communautaire devrait être formé de l'ensemble des maires, plus, dans notre strate de population, 14 ou 18 conseillers supplémentaires répartis en fonction de la population.

Mais tout se complique avec la création des métropoles et des pôles métropolitains. Ceux-ci vont être amenés dans leurs compétences, à se substituer aux départements. C'est le cas de Lyon et l'on parle beaucoup de l'axe Chambéry – Grenoble – Valence.

Mais dans ce cas, quel sera

le devenir des zones qui ne seront pas dans ces pôles et qui représenteront alors 20 ou 30 % du territoire et peut-être que 5 à 10 % de la population ?

Quelle répartition des compétences et donc des financements entre communautés de communes et communes ? Les communes auront-elles encore accès à des financements croisés du département, de la région, de l'Etat ou de l'Europe et si ce n'est pas le cas, quel sera le rôle du Maire, dont ont dit qu'il est le premier maillon de la démocratie ? La suppression de la taxe professionnelle et la réforme de la fiscalité locale, la création de la taxe carbone renforcent un peu plus les incertitudes dans lesquelles se trouvent les élus locaux.

Et nous savons tous que pour agir et décider sereinement, l'incertitude n'est pas la meilleure conseillère.

Votre maire,  
Patrick Reynier-Poëte

## TRAVAUX DANS LA COMMUNE

### Le chemin de la coupe



Des travaux de reprise du chemin menant aux coupes affouagères, de l'antenne téléphonique Bouygues au lieu-dit "les 3 fourches", avec la création d'une dizaine de renvois

d'eau ont été réalisés par l'entreprise Allouard pour un montant de 3 000 €. Ce chemin très abimé était devenu trop dangereux pour la descente des affouagistes et autres utilisateurs.

### Renforcement électrique et enfouissement des réseaux

Les travaux ont commencé à la mi-juillet et ont repris début septembre (vacances obligent).



*Le pylône : « enfin sur pied ! »*



Un nouveau transformateur a été installé au bout de Saint Jean et a été baptisé "les Clos".



pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques. La municipalité a profité du renforcement électrique pour enfouir les réseaux et supprimer une dizaine de poteaux, ce qui embellira la traversée de Saint Jean.



Les tranchées et la pose des fourreaux sont terminées.

Il reste à enfouir la partie France Télécom.

De nouveaux candélabres seront posés pour remplacer les anciens éclairages publics.

Le montant des travaux restant à la charge de la commune s'élève à 51394€ pour la partie électricité, et à 37 535€



*Un poteau qui doit disparaître prochainement*

### Travaux ONF

L'Office National de la Forêt a réalisé en 2009 un programme d'actions dans la forêt communale : entretien du périmètre et du parcellaire en parcelle 11 et 9 pour 2 682€ HT.

Assainissement de la route forestière de Lachal au Collet (création d'une vingtaine de renvois d'eau) pour 1 036 € HT.

Pose d'une barrière sur la route forestière du Collet pour 790€ HT.



**A noter que cette piste est interdite aux véhicules**

à moteur comme l'indique le panneau d'interdiction B0. Les agents de l'ONF peuvent verbaliser (135€ d'amende).



## Sécurité



Une signalisation au sol et la pose d'un panneau « céder le passage » ont été réalisées au carrefour du Puits, pour une meilleur

leur visibilité, un arbre a également été coupé.

Au Pontet, après l'élagage de la haie il était nécessaire d'arracher les souches pour éviter les repousses, afin de sécuriser la sortie.



Des panneaux de signalisation et d'indication de lieux-dits ont été posés par l'employé communal.



## DECHETS

### Les « molocks »

En assemblée du 16 avril 2009, le conseil a voté en faveur du remplacement du ramassage individuel des poubelles par l'implantation de containers semi-enterrés (molocks) par 4 voix pour, 3 contre et 2 abstention. Suite à la proposition de la commission travaux l'emplacement des molocks a été entériné lors du dernier conseil municipal. A Font-Reynier : 1 au local poubelle. Aux Prats : 1 deuxième molok sera installé à côté

de l'arrêt de car.

Au Pontet : 1 à côté de l'abri de bus.

Aux pellissiers : 1 au bout du parking des Pellissiers.

A Saint Jean : celui du lotissement sera déplacé sur la placette du croisement de saint Jean et 1 sera installé derrière la salle des fêtes.

Au Villaret : 1 en dessous du parking du four.

Au Perrin : 1 dans le hameau (ex petit Saint Jean) et 1 au bâtiment Opac du puit.

Aux Rhoures : 1 proche de l'abri de bus.

La mise en service des mo-

loks est prévue pour le printemps prochain, ce qui entraînera la suppression du ramassage au porte à porte.

Pour l'instant il n'est pas prévu l'installation de molocks aux Arnauds et à la Monta.

### Déchèterie communale

A noter que la déchèterie communale est fermée depuis le 1<sup>er</sup> Novembre, et ne rouvrira que le 15 avril prochain.

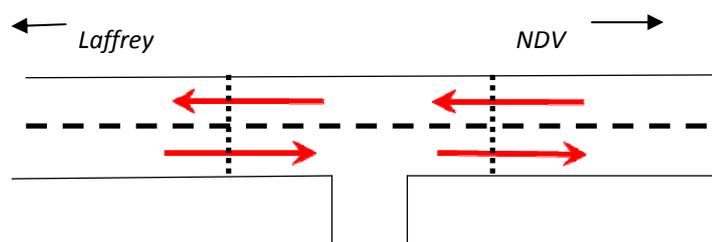
### DECHETERIE INTERCOMMUNALE (La Mure)

Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi :  
9-12h et 14-17h  
Mercredi : 14-17h  
Vendredi : 9-12h

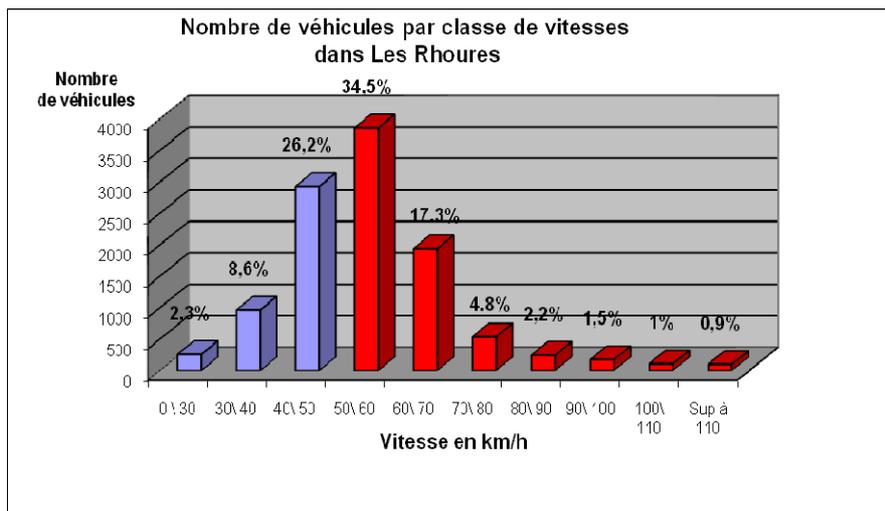
## Comptages et relevés de vitesse sur la RD113

Un comptage des véhicules circulant sur la RD113 ainsi que le relevé de leur vitesse ont été effectués durant 10 jours en juin au Pontet et aux Rhoures. Le nombre de voitures et leur vitesse sont relevés à l'entrée et à la sortie du hameau.

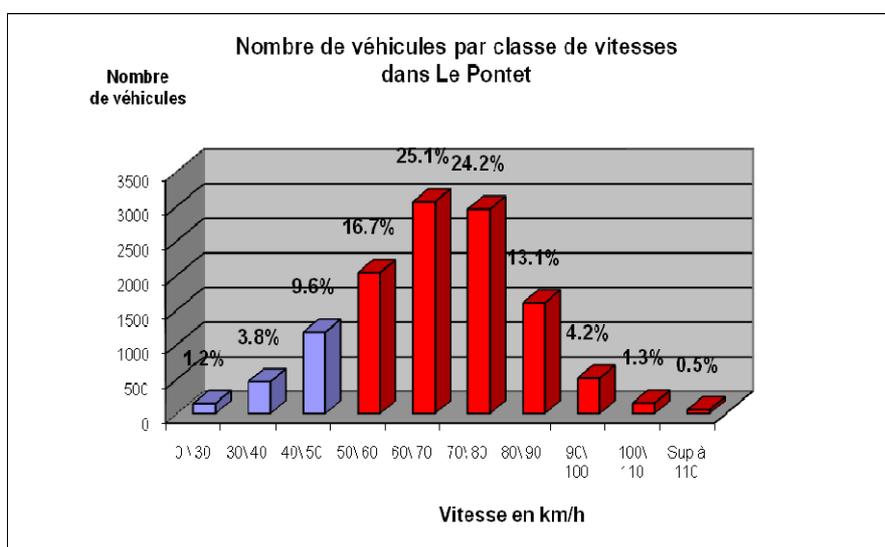
Carrefour simplifié sur la RD113  
(Les Rhoures ou Le Pontet)



**37,4% des véhicules rou-  
lent à moins de 50km/h,**  
62,6% ne respectent pas la  
limitation de vitesse.  
5,6%, soit 619 véhicules rou-  
lent à plus de 80km/h



**14,6% des véhicules rou-  
lent à moins de 50km/h,**  
85,4% ne respectent pas la  
limitation de vitesse.  
19,1%, soit 2325 véhicules  
roulent à plus de 80km/h



(Source : résultat de comptage RD 113C – aménagement du territoire de la matheysine  
Fichiers originaux visibles en mairie)

Ces relevés sont une première étape pour entamer une réflexion sur l’aménagement des carrefours sous la responsabilité du conseil général.

### Projets d’assainissement

Comme évoqué dans nos éditions précédentes, des projets sont à l’étude pour réhabiliter et redimensionner les stations d’épuration des Perrins et des Pellissiers, les deux plus anciennes de notre commune.

Le projet proposé par le cabinet Nicot (déjà maître d’œuvre pour la création des premières stations dans notre commune) a été présenté lors du con-

seil municipal le 17 septembre dernier.

Aux Pellissiers, il est prévu le remplacement de la station existante (de 180 équivalents habitants, fosse septique, filtres à sable) par deux étages de lits à macrophytes d’une capacité de 280 équivalents habitants pour un total estimé à environ 320 k€.

Du côté des Perrins, le projet prévoit la création

d’une nouvelle station également de deux étages de lits à macrophytes qui serait localisée au pied des Creys, d’une capacité de 450 équivalents habitants mais réalisée aux 2/3 dans un premier temps. Cela implique également la création d’un réseau de collecte des eaux usées, à partir de l’ancienne station vers la nouvelle en raccordant au passage les habitations

des Rhoures (la petite station des Rhoures sera supprimée).

La mise en place d'un poste de refoulement situé au niveau du ruisseau de Vaulx est nécessaire.

## Le repas des anciens

Samedi 19 septembre, les anciens de Saint-Jean de Vaulx ainsi que le maire, quelques conseillers et les membres du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) se sont retrouvés avec plaisir autour d'un bonne table. L'ambiance était chaleureuse dans la salle des fêtes de Saint Jean de Vaulx: le repas excellent et les conversations animées y contribuaient certainement.



# CCAS

## Les relais postaux

### Relais postal de Notre Dame de Vaulx.

Pour certains d'entre nous, elle avait fait l'objet d'un avis de recherche: la poste de Notre-Dame-De-Vaulx n'a pas disparu !

Elle a tout simplement été déplacée dans les locaux de la mairie, après le départ en retraite du receveur, monsieur Jean-Luc GRESANT.

La nouvelle agence postale est maintenant située à l'entrée de la mairie, où vous accueille Virginie PEDRO, qui assume également les fonctions de secrétaire de mairie. Une permanence est assurée le samedi matin par P. BLANCHEMANCHE.

Les services proposés sont les mêmes que ceux que vous trouverez dans n'importe quel bureau de poste, y compris les services financiers.

Petite nuance : les opérations financières (concernant les comptes postaux) sont limitées à des retraits et virements n'excédant pas 300 € par semaine. Cependant, pour les transactions plus importantes, Virginie assure le «relais» en direction de la poste principale de La Mure.

Et...savez-vous que vous vous pouvez, également, recharger vos cartes téléphoniques ?

Nous voilà donc rassurés de ne pas avoir perdu un service de proximité.

### Relais postal de Laffrey.

Saint-Jean de Vaulx dépend de la poste de Vizille. Pour retirer vos recommandés, colis ou chronopost, vous devez vous rendre dans le relais postal de Laffrey. Il est situé dans le bar des touristes et tenu par Frédérique Defaite. Les horaires, très souples, sont les heures d'ouverture du bar. Le relais assure aussi la vente de timbres, les envois de lettres, lettres recommandées, colis ainsi que les retraits d'argent pour les titulaires de CNE ou CCP.

Pour tout renseignement complémentaire : 04 76 73 12 50.

### RELAIS POSTE de NDV

Ouverture  
du lundi au vendredi  
de 9 à 12h et samedi  
de 8h30 à 11h.

### RELAIS POSTE de Laffrey

Ouverture  
du lundi au dimanche  
de 7h à 19h30  
Fermé le dimanche  
après-midi

## Coupes affouagères

Cette année, comme l'an dernier, le nombre de lots est de 45. Il y a eu 69 inscrits. En accord avec le nouveau règlement, les 30 personnes exclues lors des deux dernières années

ont été classées prioritaires. Par conséquent, parmi les 39 inscrits non-prioritaires, seuls 15 ont eu la chance d'obtenir un lot cette année.

L'an prochain, 42 person-

nes (les 18 exclues 2008 et les 24 de 2009), Sous réserve d'inscription, seront prioritaires.

Voici le résultat du tirage au sort des coupes affouagères qui a eu lieu à la mairie le 16 Octobre :

Nom	prénom	coupe	Nom	prénom	coupe
BANNET	Philippe	28	FRANCHESCINI	Pierre	30
BENHAMAD	Zakaria	19	GAÏO	Christian	33
BLANCHEMANCHE	Charles	34	GERVAIS	Jean-Louis	42
BLANCHEMANCHE	Fabrice	32	GONCHOND	Gérard	35
BOISNARD	Angélique	11	GUIGNIER	André	2
BOYER	Gilles	10	LEONARD	Bruno	25
BRUN-PICARD	Alain	20	LESNIER	Daniel	5
CARON	Frédéric	27	LOHIER	Eric	37
CASSAGNE	Thierry	15	MELZANI	Emile	16
CASSAGNE	Yvette	44	OST	Claudine	41
CHAMBAT	Michel	17	PACEWICZ	André	1
CLUZEL	Pierre	43	PASCAL	Luc	29
COLE	John	18	RAVANAT	Jean-Luc	22
CONSTANT	Edith	23	RAVANAT	Xavier	38
DEBETTE	Jean-Luc	31	ROGY	Francis	26
DEFFORGE	Jean-Luc	36	ROUSSEL	Frédéric	4
DELELIS-FANIEN	Thierry	14	SAGOT	Alain	9
ESPIAUD	Bruno	40	SALPIETRO	Sébastien	12
EYMERY	Maurice	6	SIMIC	Freddy	24
EYMERY	Sabine	39	THOMAS	Marlène	21
EYMERY	Sylvain	45	TOURNIER	François	3
FERTIG	Christine	8	VEFOUR	Jacky	13
FOUR	André	7			

**Attention**, les branchages ne doivent pas être laissés dans la parcelle à droite du chemin, cette parcelle étant privée.

D'autre part, **il faut veiller à ne pas encombrer le chemin communal.**

Exclus pour 2009, prioritaires en 2010 et 2011 (sous réserve d'inscription).

Borfiga Thierry – Bortot Renato – Bouameur Mohamed – Cachet Gérard – Cassagne Alain – Charbonneau Julien – Diaz Gérard – Dibon Louis – Dussère Jean-Michel – Eymery Gérard – Eymery Jean-Paul – Khien Benoit – Melot Gilles – Mounet Jean-Pierre – Navas Yann – Pachoud Rémi – Pelé Denis – Pelissier Francis – Pham Sylvie – Reig Ginette – Sagot Lionel – Simic Liliane – Stagnari Jean-Claude – Tracol Myriam.

## Les jeunes St Jarraux ... au boulot !

Comme chaque année, les demandes d'emploi d'été des jeunes de ST JEAN, ont fait l'objet d'une équitable répartition, planifiée entre le 3 juillet et le 30 août.

Ces « coups de main » saisonniers, sont passés dans la tradition du village et permettent à ces jeunes d'approcher le monde

du travail dans un contexte sympathique et quasi familial.

Ainsi, sous l'œil exercé de Laurence KARST, Margaux PREGNON s'est attelée au nettoyage de l'intérieur de l'école, tables, chaises, tri et lavage des jeux, rangement complet des salles.

Fantine MERE s'est char-

gée du grand circuit des relevés des compteurs d'eau.

Quant à Alizée LORENZON, Simon MELOT et Eric CASSAGNE, ils ont secondé Alain ROIZON dans ses travaux d'entretien extérieur (tonte, élagage), de remise en état ou de rafraîchissement.

## La paroisse Saint Pierre-Julien Eymard

Il n'est plus le temps où notre village était une paroisse à part entière ! Le diocèse de Grenoble, comme beaucoup en France, a créé de nouvelles paroisses, beaucoup plus vastes, depuis septembre 2000. Saint Jean de Vaulx fait maintenant partie de la paroisse Saint Pierre-Julien Eymard, qui couvre un vaste territoire correspondant plus ou moins au plateau de la **Mathesine**, auquel se joignent le **Beaumont**, le **Valbonnais** et des vallées de l'**Obiou**. Elle est subdivisée en huit secteurs appelés relais qui s'organisent, en

particulier pour la catéchèse. Ainsi notre village fait partie du relais des Mottes et des Vaulx, qui compte également La Motte d'Aveillans, La Motte Saint Martin, Monteynard et Notre Dame de Vaulx.

La paroisse Saint Pierre-Julien Eymard est conduite par l'équipe paroissiale: le père Jean-Claude Cuennet, responsable, assisté du père Manuel Barbiero quatre laïcs.

Deux autres prêtres vivent en communauté avec les pères Jean-Claude et Manuel à la maison paroissiale de La Mure (ancien presbytère de La Mure) : les pères

Dominique Nguyen Dat Tam et Armand Moudilou. Tous les quatre appartiennent à la Congrégation du Saint-Sacrement, fondée par saint Pierre-Julien Eymard entre 1856 et 1868. Saint Pierre-Julien Eymard est « *le Saint de La Mure* », et les Murois n'en sont pas peu fiers. Né à La Mure, c'est encore à La Mure qu'il va rendre l'âme. Ses obsèques seront célébrées, le 2 août 1868, dans l'église paroissiale où il avait reçu le Baptême, et qui est maintenant la « chapelle du Père Eymard ».

*Les personnes voulant contacter un prêtre (mariage, baptême, enterrement, ...) peuvent s'adresser à la maison paroissiale rue du Docteur Tagnard à La Mure (04 76 81 16 06)*



## Le coin des associations

**Le comité des fêtes** vous propose un **repas tartiflette le samedi 28 novembre** en soirée. Inscription auprès de Francis Pellissier (06 21 35 08 37) ou Sabine Emery (04 76 73 18 03) et, en association avec la municipalité de Saint Jean de Vaulx, **un après-midi « Noël »** est offert aux enfants de la commune le samedi 19 décembre.

**Le foyer culturel de Saint-Jean de Vaulx.** Les membres du C.A. ont été en grande majorité reconduits lors de l'assemblée générale de septembre. Les nombreuses activités ont débuté. Vous pouvez contacter le président, Robert Rejneri (04 76 30 69 39), le vice président, Bernard Artémon (04 76 30 61 98) ou tout autre membre du bureau pour des renseignements. Vous pouvez consulter le planning sur le blog de St-Jean.



## L'ACCA : Chasse et gestion cynégétique

**La chasse est ouverte du 13 septembre 2009 au 31 janvier 2010.**  
Chasse en temps de neige autorisée **AVEC L'ACCORD DU PRESIDENT.**

### Quelques points de règlement :

La chasse s'exerce conformément à la législation et à la réglementation, aux [arrêtés ministériels et préfectoraux](#).

Sur le territoire de l'ACCA, les règles applicables à la chasse des différentes espèces de gibier sont les suivantes : **De l'ouverture le 13 septembre 2009 au 04 octobre 2009, les jours de chasse sont le jeudi, le samedi et le dimanche.**

**Après le 04 octobre 2009, ouvert tous les jours, sauf le vendredi.**

Retrouver les infos de  
St-Jean sur le web

<http://st-jean.blog4ever.com>

Horaires d'ouverture de la  
mairie

Lundi 13 h 30 à 17 h 30 - Mer-  
credi 8 h 00 à 12 h 00

Jeudi 15 h 00 à 19 h 00 - Ven-  
dredi 13 h 30 à 17 h 30

☎ 04 76 73 11 97

☎ 04 76 73 18 71

Mail :

[mairie.stjeandevaulx@orange.fr](mailto:mairie.stjeandevaulx@orange.fr)

*Les membres de la commission in-  
formation-communication, Chris-  
tine Cachet, Brigitte Gervais, An-  
nie Muller, Caroline Perrin, Jean-  
Luc Ravanat, Michel Ravanat, Pa-  
trick Reynier-Poète, Yves Salingue  
et Catherine Salpietro, ainsi que  
Thierry Cassagne, ont participé à  
ce numéro.*

*La mairie de Saint-Jean  
de Vaulx a imprimé ce  
bulletin à 250 exem-  
plaires.*

**FAISANS** : Ouvert du 13 septembre 2009 au 03 janvier 2010. (3 pièces par jour et par chasseur).

**PERDRIX** : Ouvert du 13 septembre 2009 au 11 novembre 2009. (1 pièce par jour et par chasseur).

**LIEVRES** : Ouverture le 04 octobre 2009 au 29 novembre 2009. (Quota de 6 : 1 lièvre par jour et par chasseur).

**LAPINS, TETRAS ET GELINOTTE** : FERMÉS.

**MIGRATEURS** : Se référer à l'arrêté préfectoral.

**CHEVREUIL** : Gibier soumis au plan de chasse.

**SANGLIER** : Du 13 septembre 2009 au 04 octobre 2009, ouvert jeudi, samedi, dimanche et lundi de l'ouverture (14/09/2009).

### Quelques règles de sécurité :

Tout chasseur et traqueur devra porter obligatoirement une casquette, un baudrier ou un gilet fluorescent afin de respecter les mesures de sécurité.

Les règles relatives au stationnement des véhicules sont les suivantes :

Parkings obligatoires : hameau des Prats, Saint Jean, les Arnauds, Lachal, parking du lac, col des Creys, baraque des cantonniers.

Véhicules autorisés aux chasseurs de plus de 70 ans (**quads interdits**).

La piste forestière derrière Connexe est interdite à la circulation.

### PETITS TRAVAUX EXEMPTS DE PC et DECLARATIONS PREALABLES

- ☞ **PERROT-MINNOT Christian** – Le Village, pour la construction d'un abri de jardin.
- ☞ **PILUDU Patrick** – LeVillaret, pose d'un velux.
- ☞ **GALLON Serge** – Les Perrins, travaux sur véranda.
- ☞ **MERE Philippe** – La Monta, réalisation d'une marquise sur porte de garage.

### BIENVENUE A

**Virgile CHARBONNEAU**, fils de Julien CHARBONNEAU et Sabine AUREGAN, né le 29 Novembre 2008.

**Meryl GROS**, fille de Michel GROS et Leslie BLAEVOET, née le 1<sup>er</sup> Décembre 2008.

**Solène SIMIC**, fille de Freddy SIMIC et Angélique BARET, née le 12 décembre 2008.

**Lovia VERZELLONI**, fils de Laurent VERZELLONI et Sylvia POCHON, né le 29 Janvier 2009.

**Floris PERRIN**, fils de Laurent et Vanessa PERRIN, Le Villaret, né le 4 Mars 2009.

### Elle nous a quitté

Isabelle DI BISCEGLIE, le 14 juin 2009.

### Nous avons eu la joie d'unir

Julia Fischer Gagnon et Benoît

Reynier-Poète, le 09 mai 2009.

